

Les projets lauréats du budget de participation citoyenne 2024 (BPC)

« Imaginez, votez, réalisez ». La clôture du vote du budget de participation citoyenne, le 7 avril, marque le début de « l'acte III » du BPC. L'objectif est que les trois projets lauréats soient réalisés d'ici la fin de l'année.



La participation des habitants au vote du Budget de participation citoyenne — constante depuis trois ans — atteste du succès du dispositif : pour la 3e édition, 1 102 votants se sont exprimés entre le 4 mars et le 7 avril. La « règle du jeu » (modalités du scrutin) permet aux habitants de plus de 12 ans de voter POUR quatre projets : deux dans la catégorie « Toute la ville », deux dans la catégorie « À l'échelle d'un quartier ». Possibilité est également donnée aux votants de voter CONTRE un projet, toutes catégories confondues.

Objectif : début 2025

Cette année, le vote a distingué trois projets, classés par le nombre de voix remportées.

- En 1ère position, la végétalisation et la plantation d'arbres dans toute la ville (379 POUR/5 CONTRE/différence : 374).
- Numéro 2, à l'échelle d'un quartier : l'amélioration et la rénovation de l'aire de jeux devant l'école Barbara (459 POUR/106 CONTRE/ différence : 353).
- Le 3e projet, catégorie « Toute la ville », est la création d'un caniparc « permettant la sociabilisation canine, soumis à une réglementation d'usages pour un accès libre en toute sécurité » (369 POUR/38 CONTRE/différence : 331).

Les porteurs des trois projets lauréats rencontrent les services de la Ville chargés de leur mise en œuvre. Objectif : des travaux achevés d'ici début 2025, sous réserve des conditions météo et du respect des procédures de marché public.

<http://www.youtube.com/watch/AybSJSWorng>
Infos pratiques

Vous pouvez dès maintenant déposer vos dossiers sur participation.villeparisis.fr

Contact Monsaida : mvrioni@mairie-villeparisis.fr